



RENCONTRONS-NOUS !

CRÉ@VALLÉE SUD

SIRET : 753 127 398 00026

05 53 45 85 70

AVENUE DE BORIE MARTY

DÉCLARATION D'EXISTENCE :

CONTACT@ADHENIA-FORMATION.FR

24660 NOTRE DAME DE SANILHAC

72 24 01587 24

adhénia formation

SE FORMER TOUT AU LONG DE SA VIE !

WWW.ADHENIA-FORMATION.FR

INFORMATIQUE, TECHNIQUE
ET BUREAUTIQUE

COMMERCE, MARKETING,
COMPTABILITÉ, GESTION

RELATIONS ET
RESSOURCES HUMAINES

DÉVELOPPEMENT
PERSONNEL

SÉCURITÉ ET SANTÉ
AU TRAVAIL

LANGUES
ÉTRANGÈRES

DOCUMENT UNIQUE



1 / 3



Soyez acteur de votre parcours de formation et passez à l'action !

Objectifs

A l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- Connaître l'importance et les enjeux du document unique, comprendre les différentes étapes de mises en œuvre
- Apprendre à évaluer les risques et établir les fiches de pénibilité

Compétences développées

Connaitre la réglementation en vigueur
Appliquer la démarche complète d'évaluation des risques
Apprendre à rédiger son document unique
Mettre en place un plan d'action
Faire vivre son document unique

Méthodes pédagogiques et modalités d'évaluation

Modalités pédagogiques :

Formation en présentiel : Salle équipée de matériel pédagogique : vidéoprojecteur, paperboard, postes informatiques à disposition

Formation en distanciel : Il est nécessaire que chaque participant puisse avoir un poste informatique équipé de haut-parleurs et son, casque, accès à internet.

Apports théoriques sont alternés avec des exercices pratiques de mise en situation professionnelle.

Possibilité d'adapter les exercices aux besoins des participants afin de rendre la formation plus opérationnelle.

Validation de la compréhension du stagiaire par le formateur à chaque étape du déroulé pédagogique.



Durée de formation

2 jours 14 heures



Public

Toute personne ayant l'obligation de mettre en œuvre l'article L 230-2 du Code du travail.



Prérequis

Aucun.



Niveau / Certification Obtenue

Attestation de formation et certificat de réalisation.



Type de formation / stage

Présentiel, À distance

Intra/Inter/Accompagnement individuel.



RENCONTRONS-NOUS !

CRÉ@VALLÉE SUD

SIRET : 753 127 398 00026

05 53 45 85 70

AVENUE DE BORIE MARTY

DÉCLARATION D'EXISTENCE :

CONTACT@ADHENIA-FORMATION.FR

24660 NOTRE DAME DE SANILHAC

72 24 01587 24

adhénia formation

SE FORMER TOUT AU LONG DE SA VIE !

WWW.ADHENIA-FORMATION.FR

INFORMATIQUE, TECHNIQUE
ET BUREAUTIQUE

COMMERCE, MARKETING,
COMPTABILITÉ, GESTION

RELATIONS ET
RESSOURCES HUMAINES

DÉVELOPPEMENT
PERSONNEL

SÉCURITÉ ET SANTÉ
AU TRAVAIL

LANGUES
ÉTRANGÈRES

DOCUMENT UNIQUE



2 / 3

Supports de formation (version numérique ou papier remis à chaque participant en fin de formation).

Nombre de Participant par session de formation :

En Inter-entreprises : Groupe de 6 personnes maximum en présentiel

En Intra-entreprise : Groupe de 8 personnes maximum

En distanciel: cours individuel ou collectif (nombre déterminé en amont en fonction de l'audit réalisé en amont)

Profil du formateur : formateur expérimenté

Modalités d'évaluation :

Avant la formation : audit des besoins et du niveau soit par entretien, soit par questionnaire de positionnement

A la fin de la formation : évaluation de la compréhension et de l'assimilation des savoirs et savoir-faire par le formateur par différentes méthodes d'évaluation (questionnement oral, exercices pratiques, tests, qcm)

Programme

1. IMPORTANCE ET ENJEUX DU DOCUMENT UNIQUE (DU)

- L'environnement réglementaire
- L'obligation de création d'un Document unique
- Mettre le DU à disposition ne suffit pas
- L'intégration de la coactivité
- Principes et méthodologie de l'évaluation des risques pour assurer la sécurité et protéger la santé des salariés

2. LA MISE EN OEUVRE

- La démarche complète
- Le rôle du management
- Les acteurs
- Etablir un document unique permettant :
- Une réflexion sur la sécurité et la santé des salariés au travail





DOCUMENT UNIQUE



3 / 3

- Un suivi des actions dans le temps

3. LES ÉTAPES D'ÉTABLISSEMENT DU DOCUMENT UNIQUE

- Préparation de la démarche
- Evaluation des risques
- Identification des dangers
- Analyse des risques
- Évaluation de la criticité (niveau de maîtrise)
- Recensement des actions de maîtrise
- Élaboration et mise en œuvre de nouvelles actions

4. SÉCURITÉ & SANTÉ AU TRAVAIL PROGRAMME DE FORMATION

- Document unique
- Réévaluation des risques suite aux actions réalisées : en cas d'aménagement des postes de travail, en cas d'accident
- Au moins une fois par an, lors de la mise à jour obligatoire du Document unique
- Dans une démarche d'amélioration continue

5. LES SANCTIONS

- Sanction civile
- Les poursuites pénales